

## RECENSIONS

*Annuaire de l'Afrique du Nord, XXIV, 1985, Paris, CNRS, 1987,*  
1111 p.

Les études de cette livraison portent sur le Maghreb dans le monde arabe (p. 3-333). Il s'agit là de tenter d'apprécier le jeu des dynamiques transarabes entre le Maghreb et le Proche-Orient au niveau des agents directs de contacts et d'échanges, afin d'envisager quels effets de retour elles pourraient avoir, ou non, sur la structuration d'ensemble du monde arabe, quelles sont les chances d'émergence de celui-ci en tant qu'acteur majeur dans le système mondial et, à défaut, quelles perspectives de rechange offrent aux intéressés les tendances à la reprise d'anciens projets d'organisations sous-régionales - les pays du Maghreb d'un côté, les pays du Golfe de l'autre - orientés plutôt vers une articulation « Nord-Sud ». C'est ce que tentent de synthétiser H. MICHEL et J.-C. SANTUCCI dans l'introduction générale.

La première partie de ces études replace les mythes unitaires en face des intérêts nationaux. Après la crise du mythe de l'unité arabe (J.-R. HENRY), l'islamisme est envisagé par rapport aux relations interarabes (F. BURGAT, p. 27-34) ou dans ses rapports avec le nationalisme et l'arabisme selon l'idéologie politique du Maghreb contemporain (S. BELAÏD, p. 35-51). Une contribution s'attache plus particulièrement à l'idée de l'unité arabe dans le discours politique maghrébin (A. SAAF). La présence humaine, puis institutionnelle et politique du Maghreb au sein de la Ligue Arabe retient l'attention de P. S. AGATE (p. 65-73). H. SANSON essaie de répondre à la question : en quoi ou comment le peuple algérien est-il arabe ? S'agit-il de la langue, de la religion, de la culture, de la volonté ? Puis H. MELIANI analyse de près le contenu du Traité de Fraternité et de Concorde signé en 1983 par l'Algérie et la Tunisie (p. 89-99). La logique unitaire libyenne fait l'objet d'une présentation à part de H. BLEUCHOT et T. MONASTIRI. Le conflit du Sahara Occidental n'est pas sans poser de nombreux problèmes que s'efforce d'élucider O. VERGNIOT (p. 125-136). Enfin P. BALTA examine l'attitude des États Arabes dans la guerre du Golfe (p. 137-151).

La deuxième partie des études s'arrête aux intérêts nationaux à l'épreuve de la mondialisation des échanges. Ainsi F. MANSOUR commence par la problématique de l'intégration économique arabe. Celle-ci est freinée par les profondes disparités des dotations de ressources : le pétrole sape l'intégration et augmente la dépendance vis-à-vis de l'ouest. H. EL MALKI présente les rapports Maghreb-Machrek comme un cas de coopération sud-sud (p. 179-186). Pour M. CHATELUS, la situation et l'évolution des économies maghrébines peuvent être mieux comprises si on les situe par rapport aux grandes tendances que révèle l'évolution de l'ensemble du Monde Arabe. A. KADMIRI montre que les systèmes industriels et financiers dans les pays arabes maghrébins n'ont pas supprimé les déséquilibres économiques (p. 201-216).

A. SID AHMED donne des indications précises sur la place du Maghreb dans les investissements et les flux financiers des États Arabes détenteurs de pétrodollars. J.F. RYCX apporte quelque nuances sur les rapports d'investissement entre les pays du Golfe et les États arabes d'Afrique (p. 243-270). L'endettement du Maghreb au sein du monde arabe est un fardeau bien mis en évidence par Y. GAZZO. Un cas de figure est celui de l'Arabie Saoudite et de l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986 (B. KHADER, p. 285-302). Concernant la place du Maghreb dans les migrations inter-arabes, G. BEAUGE observe que les régulations du marché l'ont jusqu'ici toujours emporté sur les considérations d'ordre politique. J. BOURRINET, enfin, replace l'intégration maghrébine dans son envi-

ronnement économique international au sein des relations avec l'Europe et les autres pays arabes (p. 318-333).

Les « Actualités » couvrent plus de 400 pages. S. CHAKER poursuit sa chronique des études sur la langue et la littérature berbères en proposant près de 200 titres commentés (p. 337-378). La littérature maghrébine d'expression française se taille, comme toujours, une bonne part avec trois études de K. BASFAO sur la question de la langue, de J. DÉJEUX sur les pseudonymes utilisés par les écrivains algériens et de C. BONN sur le thème de l'émigration. Dans le domaine de l'économie, M. OLLIVIER tente un bilan algérien vingt ans après la baisse subite du prix des hydrocarbures (p. 417-457), alors que L. TALHA essaie de concevoir une théorie économique des migrations internationales. Sur le plan politique, S. CHAKER propose quelques réflexions sur la Ligue algérienne des Droits de l'Homme (p. 489-503). Quant à R. BELLIL, c'est sur la sociologie en Algérie qu'il livre certaines remarques pertinentes.

La « chronique internationale » (Maghreb dans le système mondial, Maghreb et France, Solidarités et tensions régionales) est de J.R. HENRY (p. 535-557). Et c'est B. de SAENGER qui fournit la liste des accords, traités et contrats internationaux passés ou ratifiés en 1985. Les chroniques intérieures sont désormais synthétiques et classées dans l'ordre alphabétique des pays : Algérie (A. DJEGHLOUL), Libye (F. BURGAT), Maroc (J.-C. SANTUCCI), Mauritanie (M. DUREU) et Tunisie (J.-P. BRAS) : la lutte pour la succession et les embûches du pluralisme, confirmation de M. Mzali, rôle croissant de la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme, poids croissant des islamistes dans la société tunisienne, la crise de l'UGTT : déclin d'un leader historique ou fin de l'expérience conventionnelle dans les relations sociales ? évolution de la situation économique : les blés et la dette, l'emploi, les revenus (p. 697-744), Enfin E. NGUYEN VAN BUU et T. MONASTIRI, présentent la rubrique législative.

La bibliographie critique divisée en neuf rubriques analyse de manière détaillée une soixantaine d'ouvrages. Mais la littérature de langue arabe reçoit, comme toujours, la plus petite part. La bibliographie systématique propose 2600 titres, dont les deux tiers en langues européennes. La présentation alphabétique offre un grave inconvénient dans la consultation. L'index thématique auquel on doit avoir recours présente parfois, sous une seule rubrique, plus de 140 chiffres qui se suivent. Quel chercheur aura la patience d'aller voir, un par un, ces titres dispersés ? D'autre part, les traducteurs ne manquent pas d'humour lorsqu'ils traduisent *Min aqâsîs Bani Hilâl* par « De l'historiette des Béné-Hilal » alors qu'il s'agit, tout simplement, de « La Geste Hilalienne » (n° 2388). De même *Madhal ilâ nazariyyat al-qîssa* n'est pas « Introduction à la théorie de la nouvelle (littéraire) », mais « Introduction à la narratologie » (n° 2481). Et *Marâtiq* ne se traduit pas par « Des Cols », mais par « Verrous » ou « Loquets » (n° 2554). Le livre n° 2471 a perdu son auteur Şalâh al-dîn Bu ĞAH et le livre n° 2549, classé à la p. 1091 sous la rubrique Tunisie, concerne l'Algérie.

Jean FONTAINE

BESSIS Sophie / BELHASSEN Souhayr : *Bourguiba, Tome I, À la conquête d'un destin 1901-1957*, Paris, Jeune Afrique, 1988, 189 p., ill.

Pour cette biographie, les A. ont choisi une présentation linéaire, suivant pas à pas la chronologie. On aurait pu procéder à partir des trois grandes séries de tournées à l'intérieur du pays : après la scission avec le Destour en

1934, au retour d'exil en 1949, au retour triomphal de 1955. On aurait pu également tenir compte des arrestations et des éloignements : 1) un an et demi dans le Sud de 34 à 36 ; 2) cinq ans de 38 à 43 entre la Tunisie, la France et l'Italie ; 3) quatre ans à partir du Caire de 45 à 49 ; 4) deux ans et demi de 52 à 55.

Si les A. utilisent peu de documents d'archives inédits, en revanche, elles se basent sur de nombreux témoignages oraux recueillis auprès des témoins directs. Cela ne garantit pas automatiquement la véracité des faits et la justesse des interprétations, mais donne au moins des points de vue complémentaires.

Les ancêtres de Bourguiba étaient albanais, installés en Tripolitaine, venus en Tunisie à la fin du 18ème siècle, notables ruinés par le Bey en 1864. Les A. fixent sa date de naissance en 1901. Enfance et adolescence furent relativement ordinaires, marquées par la pauvreté. Au lycée Carnot, Habib Bourguiba connaît ses premiers amis, Tahar Sfar et Bahri Guiga. Paris, c'est la découverte de la politique avec le Cartel des Gauches et Édouard Herriot, mais aussi la méfiance des communistes avec lesquels sympathisait Materi. Il fréquente là-bas Mathilde Lorrain qui deviendra la mère de son enfant. De retour à Tunis, il effectue son stage d'avocat, passe à côté du Congrès Eucharistique de 1930 et de Tahar Haddad, participe dans *La Voix du Tunisien* à la lutte contre le Protectorat, fonde enfin *L'Action Tunisienne* qui se caractérise par son rejet de la lutte des classes, sa défense de la personnalité tunisienne, son opportunisme et son laïcisme.

La période qui suit le Congrès de Ksar Hellal voit Bourguiba se consacrer entièrement au Parti. Il empêche Thaalbi et le Vieux Destour de continuer leurs activités, il met au pas le syndicat où il installe Nour, provoque la démission de Materi et de Tahar Sfar. Des dissensions se font sentir dans la direction du Parti où on commence à sentir sa dictature. Malgré son exil, l'agitation continue et, en dépit de sympathies destouriennes pour les Allemands, Bourguiba joue la carte des alliés, la seule gagnante à son avis. C'est en 43 que se situe sa rencontre avec Wassila Ben Ammar. Les dernières années de la guerre lui valent une certaine inactivité politique.

Ses contacts au Moyen-Orient sont décevants. Aussi milite-t-il pour le ralliement de la communauté maghrébine et la conscientisation de l'ONU. Sur le plan intérieur, il se trouve en concurrence avec Habib Thameur d'une part, avec le monécisme d'autre part et enfin avec Salah Ben Youssef qui réorganise le parti en alliance avec les syndicats. Se sentant dangereusement contesté, il se décide à rentrer en 49. C'est peu après cette date qu'est prononcée la première exclusion du Parti pour communisme, celle de Ben Slimane. Le groupe des Onze Noirs est créé en 50 dans la perspective de l'épreuve de force. Les assassinats de Ferhat Hached par la Main Rouge et de Hedi Chaker déblaient pour Bourguiba le terrain dans la course au pouvoir.

Il lui faut beaucoup de sens politique pour triompher des divisions sur le fellagisme et mettre au pas les résistants. D'autant plus qu'ils sont stimulés par Ben Youssef qui veut l'indépendance immédiate, défend l'arabisme et l'islamité, soutient la guerre jusqu'au bout. Cela lui vaut d'être exclu du Parti en 55, alors qu'un tiers des militants sont avec lui. Mendès-France et Edgar Faure permettent à Bourguiba un retour triomphal dans l'unanimité, bien que la guerre civile ne soit pas terminée : liquidations et exécutions se succèdent. L'indépendance voit se constituer une Assemblée sans minorités politiques (indépendants ou communistes) : volonté de laïcité, promulgation du Statut Personnel, unification de la justice, proclamation de la République. A la suite de l'exécution des Youssefistes et de l'élimination de l'ancienne élite, Bourguiba se retrouve seul.

On trouvera peu de révélations sensationnelles dans cette biographie; mais un travail sérieux d'historien avec les matériaux actuellement à la disposition des chercheurs. Ce livre, par sa sérénité, n'excluant pas la critique, se situe à égale distance des pamphlets ou des panégyriques que l'on connaissait jusqu'à présent.

XXX

### Littérature maghrébine de langue française, par Jean DÉJEUX :

BACRI Roland, *Les Rois d'Alger*, Paris, Grasset, 1988, 297 p., roman. — La famille Bacri ? « Qui ne connaît pas, dis ? » Les Bacri étaient appelés « les rois d'Alger » en 1794 lorsqu'ils vendaient à Bonaparte le blé dont la France avait besoin. C'étaient des Juifs livournais qui avaient fait fortune sur la place d'Alger. En 1797 l'affaire Bacri-Busnach faisait grand bruit. On connaît la suite : les 14 millions de blé impayés, le Dey d'Alger se fâchait... Roland Bacri est également bien connu. Né à Alger le 1er avril 1926, sa carrière de journaliste le conduisit au *Canard enchaîné*. Versé dans le « pataouète » le parler de Bab el Oued, il brosse dans son « roman historique et familial » la fresque d'une nouvelle « bacriade », c'est-à-dire de sa famille en Algérie, prétexte pour relire l'histoire de l'Algérie et la raconter dans son savoureux parler. Mais ne cherchons pas ici une vulgarisation historique. Il s'agit d'un roman, d'une fiction donc, à base historique plus ou moins lâche. La « Bacriade » de 1827 était un poème satirique. *Les Rois d'Alger* de 1988 est d'abord un roman pour faire rire jusqu'au « tchao » final lorsqu'il a fallu quitter la terre natale en 1962, sans rire.

BEN SALAH Rafik, *Retour d'exil ou sang femme*, Paris, Publisud, 1987, 168 p., roman. — Le genre roman n'est pas mentionné, mais il s'agit bien de fiction où un instituteur pour se marier doit attendre d'avoir amassé la dot incontournable. Il voudrait, en effet, épouser la fille d'un riche et respectable commerçant car ce serait là « comme une soudaine accession à la bourgeoisie dont elle était issue ». L'instituteur sortirait de son humble condition, conquerrait une place dans la classe sociale supérieure. Mais, naturellement, le mariage suppose que le sang coule : il faut montrer à tous qu'il est bien consommé, bien légal, tel que le veut la coutume. « Faire la preuve par le sang ou saigner pour elle ! ». Le récit se traîne un peu au début, puis prend de l'allure au fur et à mesure qu'on arrive vers le dénouement. Le prétendant n'en finit pas de fantasmer sur ce sang nécessaire à la promotion sociale : le sang n'est évidemment pas la preuve de l'amour, mais là n'est pas la question ; on demande à ce sang simplement d'être la preuve de la promotion au rang social envié. L'A. a voulu porter un certain regard critique sur sa société : « une société qui ne se critique pas est condamnée à l'immobilisme et à l'autosatisfaction béate », dit-il dans une interview. Ce roman a obtenu le prix du roman 1987 lors du colloque de l'Association Génération 2001 le 13 mars 1988 à Paris.

DIB Mohammed, *O Vive*, Paris, Sindbad, 1987, 135 p., poèmes. — Mohammed Dib est passé maître dans la poésie amoureuse et érotique, avec *Omneros* (1975), *Feu beau feu* (1979) et en 1987 *O Vive*. Le poète parvient à une grande qualité d'ascèse dans le dépouillement de l'expression. Il est sans cesse travaillé par le « comment dire », la passion profonde, le chant du corps et l'expression de la parole amoureuse. Comment dire l'indicible ? Il veut que la parole « fasse merveille », c'est-à-dire étonnement toujours renouvelé dans l'expérience des « eaux vives » régénératrices. *O Vive*, désigne naturellement l'aimée. L'eau est féminine, Dib le dit en méditation ardente : la femme est vive, vitale, vivante ; elle coule de source pure, comble la soif des corps. Dib ne cesse de creuser là de multiples résonances subtiles et assonances pour exprimer l'essentiel des

« instances du désir » et du « corps inépuisable gloire ». L'essentiel ici pourrait être en reprenant le poète lui-même : « un désencombrement / qui s'approfondit en moi ». Mohammed Dib est sans contredit un des plus grands poètes du Maghreb d'aujourd'hui.

MEDDEB Abdalwahab, *Tombeau d'Ibn Arabi*, Paris, Noël Blandin, Sillages, 1987, 95 p., poèmes. — On sait que l'A. aime revisiter les mystiques musulmans pour les grandes résonances qu'ils lui offrent au plan culturel et esthétique. Nous ne sommes pas ici au plan de la foi et à plus forte raison de l'expérience mystique. Tahar Ben Jelloun aime, lui aussi, recourir aux soufis dans une relation « purement culturelle » à l'islam. Meddeb trouve l'occasion, une fois de plus, de chanter la femme inspiratrice et revivificatrice, à travers Ibn Arabi. Le recueil est structuré en soixante et une stances aussi compactes les unes que les autres, peut-être même parfois hermétiques. L'errance, le voyage, traverse ces stances, comme le poète aime le pratiquer dans *Talismano* ou *Phantasia* qui ne sont pas à livrer à la lecture du « vulgaire ». L'A. aime donc « errer entre le haut et le bas ». « entre (r) dans le noir » des yeux noirs de l'aimée. Il va au pas « d'un esprit vide, qui, dans la ténèbre, voit et ne pense pas ». Effectivement : poésie et écriture de vision au rythme de la déambulation.

MELLAH Fawzi, *Elissa, la reine vagabonde*, Paris, Le Seuil, 1988, 192 p., roman. — L'A. disait en juillet 1988 que les Arabes ont deux façons d'aborder la grandeur de l'histoire arabe : l'une, mystifiante et apologétique, du style : « Nous les Arabes, inventeurs de l'algèbre, de l'astronomie », etc. L'autre, du « genre autodestructif geignard » : « Nous ne sommes plus rien ». Bref, disait-il, un *Conclave des pleureuses*, titre de son premier roman (1987). Avec *Elissa* le romancier s'arrête non pas aux infortunes du présent mais à celles de la malheureuse Elissa reine de Carthage. Il nous entraîne dans un déchiffrement imaginaire des stèles puniques. Là est inscrite l'histoire du voyage de Didon de Tyr aux rives carthaginoises. La malédiction poursuit cette femme : elle fuit Tyr, capitale de la Phénicie, son frère Pygmalion et leur secret commun. Dans une lettre à Pygmalion, elle raconte ce fabuleux voyage : cette lettre est évidemment inscrite sur les deux cent cinquante stèles découvertes en 1874 et conservées par le grand-père du romancier ! et, bien sûr, elle est très largement imaginée par celui-là même qui la déchiffre « Je ne distingue plus moi-même ce qui est traduit de ce qui est inventé ». Avec l'A. nous faisons donc des escales ici et là, nous vivons de mythes, d'affrontements, d'espoirs. Mais la malédiction poursuit la reine : « princesse indigne qui fait tuer son époux par amour de son frère ». Comme l'écrivait Jacques Berque : « L'inceste toujours frôlé, jamais consenti », au sujet des sociétés maghrébines. On connaît la légende : Elissa se livra au feu, mais, comme l'écrivit le romancier, « brûlera une histoire afin que puisse naître un mythe ». Les mémoires de cette « infortunée Didon », parfois désabusés, sont riches d'enseignement : la trahison des hommes, les amours frustrées, mais aussi les sociétés se survivant dans le mythe. Elissa rêvait d'une démocratie, elle vivait sur l'utopie ; elle rêvait d'une « terre incestueuse » : Carthage sera cette « femme-patrie », scellée dans le feu.

SEBBAR Leïla, *J.H. cherche âme soeur*, Paris, Stock, 1987, 216 p., roman. — La romancière poursuit l'élargissement de son créneau thématique, tout en revenant à chaque roman sur l'univers des marginalisés issus de l'immigration. Roland et Jaffar sont en prison, se racontant leurs aventures qui ont mal tourné. Jaffar est un « beur », Roland a vécu à la campagne. Jaffar a été libéré avant son compagnon d'infortune ; Roland est d'ailleurs condamné à perpétuité. Jaffar, libre, va trouver l'amour chez Lise sur la terre même de Roland ; il trouve avec elle et dans la ferme où elle habite la sécurité et la stabilité. Mais Jaffar pour l'amour de Lise retombera dans ses aventures risquées de cambriolages :

Liste est tuée et Jaffar, de nouveau, en prison, racontant son histoire à Roland. La « galère » n'en finit pas. L'errance est finalement intérieure. La romancière aime ces personnages en quête d'eux mêmes, à la croisée des routes et à la recherche « d'âme soeur ». Mais comment sortir de sa cellule et de sa condition « d'exilé » intérieur sans aussitôt se faire piéger de nouveau ?

*Tunisie au présent : une modernité au-dessus de tout soupçon ?*  
(éd. Michel CAMAU et alii), Paris, CNRS, 1987, 421 p.

Celui qui prend connaissance de l'ensemble de ce livre est récompensé de ses efforts. Il faut dire que l'appareil conceptuel utilisé dépasse parfois la culture générale du lecteur moyen. Pour présenter la Tunisie contemporaine, Michel CAMAU a sollicité la collaboration de treize chercheurs tunisiens et deux français. D'où l'intérêt de cette approche scientifique du dedans. Ajoutons que les Presses du CNRS ont fait un effort pour limiter le prix de vente de cette somme, qui, hélas ! ne semble pas avoir eu l'avantage de profiter des services d'un bon correcteur d'épreuves.

Toutes les contributions étaient rédigées en janvier 1986. Elles étaient imprimées en novembre 1987 au moment où commençait la Deuxième République. Pour tenir compte de l'événement, le maître d'œuvre a ajouté un Avant-Propos (p. 3-8) et demandé la rédaction d'un Post-Scriptum (p. 415-420) au dernier contributeur. Il est évident que le changement de Président n'altère en rien la valeur des analyses de fond de la réalité tunisienne. Et même si les rédacteurs proposent des hypothèses d'explication différentes, Michel CAMAU a su choisir ceux-ci de telle sorte que leurs points de vue ne comportent pas de contradictions flagrantes.

Dans un long texte introductif, celui-ci tente de replacer les études dans une perspective synthétique, mais sans réduction arbitraire à un plus petit dénominateur commun (p. 9-49). Il s'agit d'abord de mettre la Tunisie dans son contexte général, au sein des sociétés musulmanes, où le pouvoir s'impose comme puissance et non comme autorité légitime et où il est jugé par référence à la loi islamique, dans un cadre de sociétés en transition bloquée du fait de l'impérialisme. Il s'agit ensuite de définir les quatre idées directrices des contributions : racines historiques (65 pages), réformisme étatique (108 pages), désarticulation sociale (141 pages), enjeux de la crise du politique (46 pages). Ce panorama général débouche sur les perspectives de la fondation d'une communauté politique.

La première partie (Racines : Aux origines de la Tunisie contemporaine) comprend trois études. Moncer ROUSSI, de manière géografico-historique, s'attache aux rapports entre espace et société (p. 53-64) : sont définis ainsi les premiers linéaments d'une identité historique. Noureddine SRAIEB essaie de voir l'impact de l'élite sur la société (p. 65-96). Il voit en particulier la signification du soulèvement de 1864, mouvement de patriotisme authentique et révolte de la paysannerie contre ses oppresseurs, et celle de la tentative de Khéreddine (formulation de l'idée de patrie, nécessité de suivre l'évolution en rénovant la société tunisienne musulmane par l'intérieur). Azzam MAHJUB montre la formation du sous-développement (p. 97-117). Au cours de la période précoloniale, les rapports de propriété définissent les rapports sociaux dominants marqués par l'exploitation fiscale. La rupture décisive a lieu dans les années 1820-30 avec la pénétration commerciale européenne : la révolte de 1864 est vue sous un nouveau jour. Dans la première moitié du 20ème siècle, l'économie coloniale se consolide. L'État capitaliste colonial joue un rôle décisif dont les effets économiques destructurants se font encore sentir.

La deuxième partie (Réformes : l'État tutélaire : Système politique et formes sociales) comprend quatre études. Asma LARIF BEATRIX compare l'État Hussaynite avec l'État Bourguibien (p. 121-144). Elle essaie de définir la légitimité du pouvoir dans le code culturel musulman où l'on obéit au détenteur du pouvoir tant que celui-ci obéit à la loi divine. Dans la situation actuelle, elle envisage le projet (tunisifier, séculariser, moderniser, homogénéiser), les institutions (système électoral, secrétariat à la Présidence, Premier Ministère, Parti), les acteurs (les ministres et gouverneurs sont de formation universitaire, viennent de la haute fonction publique, représentent surtout Tunis et le Sahel). Yâdh BEN ACHOUR analyse la tentative bourguibienne de redressement moral (p. 145-159). Pour ce faire, il s'appuie sur les discours de l'ex-Président. Le progrès doit sortir de la conscience de soi sur soi pour combattre le mal tunisien (anarchie, discorde, fatalisme). Le remède est l'usage de la raison pour développer le civisme et la responsabilité.

Hassine DIMASSI et Hédi ZAIEM se consacrent à l'industrie (p. 161-179). Il s'est agi de transposer simplement et de manière progressive ce qui se fait dans les pays industriels avancés. La faiblesse de la demande solvable et de la maîtrise des moyens de production se fait sentir dans les étapes de développement construit et d'industrialisation par contamination, comme dans celle d'industrialisation spontanée. L'emploi érigé en absolu fait gonfler les importations. D'où le dualisme d'une sphère pré capitaliste (agriculture de subsistance et petits métiers) pour résoudre le problème de l'emploi et d'une sphère moderne et productive pour résoudre celui des ressources externes par l'exportation. Jean-Paul GACHER met en contraste les discours et les stratégies concernant l'agriculture (p. 181-228). Dans les différentes politiques (modernisation imposée, puis encouragée par le crédit, ensuite financée), il découvre des constantes : la paysannerie est considérée comme une force d'inertie, l'agriculture est asservie à des objectifs économiques qui lui sont extérieurs, la modernisation de l'agriculture est conçue comme un simple problème d'adaptation à des choix technologiques subordonnés à la rentabilité, la paysannerie met en œuvre des stratégies satisfaisant ses intérêts immédiats. Il en ressort une orientation nettement capitalistique de ce secteur.

La troisième partie (Fractures ; Aspects de la dynamique sociale) comprend cinq études. Jacques CHARMES s'intéresse au secteur non-structuré, soit les activités non agricoles n'apparaissant pas dans les statistiques (p. 231-251). A partir des enquêtes de l'Institut National des Statistiques depuis 1976, il décele l'émergence d'une réalité qui s'impose au planificateur et aux pouvoirs publics : modalités particulières d'utilisation de la main d'œuvre (apprentis, aides familiaux, tâcherons), niveaux substantiels de revenus, type de croissance et d'accumulation fractionnée (les bénéfiques sont placés dans des activités similaires). La politique de promotion de l'artisanat et des petits métiers amène la constitution d'une classe moyenne de petits entrepreneurs qui ne suffisent pas à absorber les jeunes défailants scolaires.

Jellal ABDELKEFI examine la réponse de l'État au processus d'urbanisation (p. 253-285). Il en ressort que l'axe nord-sud est devenu l'axe côte-intérieur et manifeste l'échec de la géographie volontaire de l'État. C'est que le Schéma National d'Aménagement du Territoire, de mars 1985, proposait une réponse technique aux problèmes sans que les problèmes généraux de la société tunisienne aient été abordés. Mais trop de dérogations ont nui à l'application de ce schéma. D'autre part, la commune reste une instance politique mineure, dépouillée de toute prérogative d'aménagement et dominée par le Parti. La dégourbification a souvent consisté à refouler les chômeurs au douar d'origine. L'habitat spontané représente 30 % de la ville de Tunis en 1981. En définitive, les politiques urbaines servent le façonnage d'un clientélisme d'État.

Khalil ZAMITI pose brièvement la question syndicale (p. 287-296). Il montre la nature structurelle des rapports État, Gouvernement, Syndicat en situation de capitalisme dominé. Dans le cas de figure, le Gouvernement juggle la revendication salariale au nom de la régulation. Aziz KRICHEN, à travers les problèmes de la langue et de la culture nationales, envisage la fracture de l'intelligentsia (p. 297-341). La coexistence de deux langues et de deux cultures est un effet majeur de déstructuration sociale. Cette cassure affecte l'ensemble du corps social. La politique scolaire des années 70 montre une sélection culturelle et linguistique au niveau du démarrage du français en 3ème année primaire par la confrontation avec un monde étranger ou déjà familier. Le reclassement et la mobilité sociale par l'école ne sont plus possibles. La société moderne n'ayant plus la capacité d'entraîner la société traditionnelle, l'incertitude et le désarroi sont récupérés par l'intégrisme, régression collective de type passiste. A ce propos, on peut se demander pourquoi le prolétariat n'a pas pris la relève idéologique de la bourgeoisie. Sur un autre plan, la création intellectuelle suppose l'existence d'un marché, une continuité historique et la maîtrise de l'outil linguistique utilisé. Or ces conditions ne sont pas remplies dans l'intelligentsia bi-culturée.

Soukaina BOURAOUI aborde les relations entre le fait masculin dominant et le fait féminin (irréversible ?) (p. 343-371). Elle montre qu'entre la norme juridique inégalitaire et le discours politique de compromis, le cantonnement de la femme est intériorisé et institutionnalisé. Les changements se manifestent dans l'accès à l'information (scolarité), la perméabilité des frontières (mixité et emploi) et la maîtrise du corps (planning familial).

La quatrième partie (Enjeux ; Politique et société ; La gestion des conflits) comprend deux études. Abdelkader ZGHAL envisage le rôle de la religion (p. 375-402). L'ouverture de la République civile à la laïcité est fragile dans une société musulmane. Le rapport entre les intellectuels occidentalisés et le patrimoine musulman est conflictuel. Le retour au sacré est vu ici comme une contestation politique à cause de l'autoritarisme de l'État laïc dans une société où la sécularisation est limitée. L'auteur appuie sa démonstration sur quatre faits : la désignation par les notables de Tunis du premier bey husaynite en 1705, la proclamation de la première constitution en 1861, le premier congrès du Néo-Destour en 1934, le Jeudi Noir en 1978. La Tunisie pourrait-elle se situer entre les modèles mexicain et turc ? Serge ABDA envisage, dans un premier temps (p. 403-414) les scénarios possibles de la succession bourguibienne, auxquels s'ajoutent quelques pages rédigées après le 7 novembre 1987. Pour lui, le Jeudi Noir a été décisif en tant qu'émergence de la « Deuxième Tunisie », celle des laissés pour compte de la croissance, montrant d'une part le développement à deux vitesses des modalités de répartition des ressources et des revenus et, d'autre part, l'affaiblissement des mécanismes de fonctionnement du pouvoir central manifesté par le recours à l'armée. La nouvelle équipe saura-t-elle gérer les générations montantes et répondre à l'attente des forces sociales par la participation, malgré les lourdes contraintes économiques ?.

Au terme, j'ai bien conscience de n'avoir pas parfaitement montré la richesse d'analyse des études contenues dans ce livre. Parfois, le jugement des auteurs pourra paraître sévère. Mais jamais il n'est gratuit. Les hypothèses sont toujours basées sur des faits dont seule l'interprétation peut prêter à discussion. Il faut savoir gré au maître d'oeuvre d'en avoir pris le risque.

J. F.

TURKI Mohamed : *Abdelaziz Laroui, témoin de son temps*, Tunis, Éditions Turki, 1988, 353 p.

Le grand public connaît surtout Abdelaziz Laroui (al-'Irwi) par ses interventions en arabe dialectal à la radio tunisienne, de 1938 à 1971. L'A. quant à lui, innove en basant son étude sur les chroniques de Laroui publiées en français dans les années trente, à savoir : 12 textes dans *Le Croissant* en 1930, 2500 textes dans *Le Petit Matin* de 1932 à 1939, 21 textes dans *Hebdo de Tunis* entre 1937 et 1938, 8 textes dans *Tunisie* entre 1934 et 1937. Comme on peut le constater, voici un matériau considérable ressuscité au prix de recherches patientes.

La première partie du livre est consacrée à la biographie de Abdelaziz Laroui (p. 19-149). Dans le premier chapitre, l'A. présente, de manière globale, l'originalité de la production de A.L. : dans le domaine de la vie culturelle et sociale (Tahar Haddad et Ali Riahi), vie politique (sens de l'histoire), faits divers (enquêtes inédites), contes (suspense, souci didactique mêlé de comédie), Tunis pittoresque (tableaux vivants de la médina et portraits du groupe Taht Essour, en particulier Ali Douagi).

Le ch. II (p. 41-95) comporte l'essentiel de la biographie. Très curieusement, il faut attendre la page 111 pour savoir la date de naissance de A.L., 1898, alors que celle de sa mort est fournie dès la première page de la préface, 1971. Il naît à Monastir, abandonne le lycée en Première (c'est là que le Cheikh Ennaifer lui apprend l'art de conter). Il travaille comme secrétaire dans six caïdats différents, dont ceux de Bou Salem et Jerba. En 1927, il est clerc d'avocat, puis administrateur de *En-Nahda*. A cette époque, il vit avec Nesria Fraïse (Hanafi). En 1930, il écrit son premier article contre le Congrès Eucharistique de Carthage et prend la défense des étudiants tunisiens. Il est condamné pour des articles publiés dans *Le Croissant* sur le Maroc. On retiendra également ses querelles avec Hassine Djaziri du *Journal al-Nadim*. En 1932, il commence à collaborer avec *Le Petit Matin* de Simon Zana, se lançant dans le genre reportage et la critique théâtrale arabe. Il gagne le concours lancé par la revue *al-'Alam al-Adabi* sur le classement des poètes contemporains. A propos de sa mésentente avec Beiram Tounsi, l'A. nous apprend qu'il n'y avait pas de débats littéraires à Bab Souika au sein du groupe Taht Essour.

Le ch. III est réservé au *Journal de Laroui Le Croissant* qui a connu douze numéros, d'août à novembre 1930. Il fonde ce journal pour combler le vide créé par la disparition du *Tunisien*, dernier organe officiel de revendications. Le gérant est un naturalisé. Chaque semaine, 4000 exemplaires sont vendus. Le montage du journal est très habile ; il reprend, pour l'essentiel, des entrefilets qui lui permettent d'attaquer la presse de la prépondérance. Il compte Mohamed Badra parmi ses collaborateurs. Inculpé, il est défendu par Habib Bourguiba. Il prend la défense de Tahar Haddad, adopte une attitude ferme face au fascisme et réagit contre les agissements des caïds.

Le ch. IV fournit des informations sur les chroniques de Laroui à la radio de juillet 1939 à juin 1940, puis à partir de juin 1943 jusqu'à sa mort, en 1971. Pour cela, il effectuait de nombreux déplacements. Son soutien aux Algériens dans leur lutte nationale fut particulièrement remarquable. Il recevait une cinquantaine de lettres par jour et Bourguiba, pendant 15 ans, lui téléphonait après chaque *samar*. Malheureusement, ceux-ci n'ont pas été conservés à la Radio, mais on peut en trouver des minutes résumées à l'ambassade de France. Dans le ch. V, l'auteur essaie de fournir une esquisse du portrait de Laroui : grand de taille, bon vivant, joueur, dévoreur de livres, timide, défenseur acharné de ses droits financiers, écrivant entièrement tous ses *samars*.

## RECENSIONS

La deuxième partie du livre est un choix de chroniques de Laroui (p.153-333). Elle contient 65 textes répartis selon les rubriques suivantes : convictions politiques, activité internationale, vie littéraire (Haddad, Chabbi, Douagi, la Khaldounia), vie artistique (Ali Riahi, la Rachidia), silhouettes, tableaux, la femme, contes, la guerre d'Algérie. L'A. s'efface ici derrière son sujet et laisse au lecteur le soin de savourer seul les trouvailles de Laroui : mots riches, contenu varié mais précis. L'A. termine son livre en reproduisant quelques caricatures et en donnant un lexique arabe-français des mots ou expressions couramment usités.

Cet ouvrage est particulièrement intéressant. Il découvre des aspects inconnus du personnage de Abdelaziz Laroui et met fin à certaines idées reçues, mais erronées. La structure globale n'a pas évité à l'A. certaines redites. Enfin le prix de dix dinars paraît un peu élevé pour le public tunisien.

J. F.